

## TRANSMISSION ELECTRONIQUE OU TELEPHONIQUE DES RESULTATS :

Nous pouvons assurer la transmission sécurisée des résultats de vos patients vers votre informatique, afin d'intégrer ceux-ci dans le dossier de chacun de vos patients. Cette transmission, souvent par « Apicrypt » peut se mettre en place très rapidement. A cet effet, nous vous invitons à prendre contact par téléphone avec un des biologistes du laboratoire avec lequel vous collaborez, ou à passer par la rubrique « Contact » de notre site.

Si vous souhaitez ne plus recevoir nos comptes rendus papier en raison du double emploi avec l'envoi électronique, de l'encombrement que cela génère au sein de votre cabinet et des contraintes que cela suppose lors de la destruction (broyage ou incinération sécurisée), nous pouvons cesser de vous adresser un exemplaire papier.

**Tout résultat biologique pathologique urgent est systématiquement téléphoné (même s'il est envoyé par fax ou messagerie sécurisée).** Si en dehors de ces urgences, vous souhaitez que le laboratoire vous téléphone des résultats pour un patient donné, nous vous remercions de le préciser sur l'ordonnance.

**La transmission par fax est possible.** A cet effet, nous vous remercions lors du premier envoi de nous adresser en retour l'attestation de confidentialité ci-dessous concernant l'appareil de réception.

[Engagement de localisation de fax dans un lieu confidentiel](#)